

Conseil de sécurité

Distr. générale
1er mai 2002
Français
Original: anglais

Lettre datée du 26 avril 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Le Bureau des Nations Unies pour l'aide à la consolidation de la paix au Tadjikistan a été créé le 1er juin 2000 avec l'appui du Conseil, après le retrait de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT). Étant donné le rôle important et positif que joue le Bureau, j'ai décidé en mai dernier d'en proroger le mandat pour une nouvelle période d'un an, jusqu'au 1er juin 2002, et ai informé les membres du Conseil de sécurité en conséquence.

Comme il est envisagé dans son mandat, le Bureau des Nations Unies pour l'aide à la consolidation de la paix au Tadjikistan a concentré les activités qu'il a menées l'année passée sur la consolidation de la paix et la réconciliation nationale; la promotion de l'état de droit; le renforcement des institutions démocratiques et l'appui au renforcement des capacités nationales dans le domaine des droits de l'homme. L'une de ses priorités importantes a été l'appui politique à la mobilisation des ressources et de l'assistance internationales en faveur du relèvement et de la reconstruction du pays.

Au cours de l'année écoulée, le Bureau et mon Représentant ont joué un important rôle de catalyseur dans la promotion du dialogue national en organisant une série de réunions du Club de discussion politique dans 57 districts et villes tadjiks. Les réunions du Club sont devenues un important facteur politique permettant de réunir des fonctionnaires du gouvernement central, des administrations locales, des représentants des partis politiques, de la société civile et des médias, pour examiner des questions vitales de réconciliation nationale, de sécurité et de reconstruction économique. Les recommandations élaborées dans le cadre des réunions du Club ont été portées à l'attention du Gouvernement, et plusieurs d'entre elles ont été appliquées.

Étant donné la nécessité de respecter strictement les normes relatives aux droits de l'homme pour panser les blessures qu'a infligées la guerre à la société tadjike, le Bureau, en coopération avec des partenaires locaux, met en oeuvre le Programme d'action dans le domaine des droits de l'homme, qui vise à améliorer l'éducation du public dans ce domaine et à mettre en place une capacité nationale de présentation des rapports demandés dans le cadre des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Pour améliorer la situation des droits de l'homme dans le pays, il faut aussi renforcer l'état de droit. À cet égard, le Bureau prévoit d'exécuter plusieurs projets d'assistance technique portant sur la formation de la police locale.

02-36248 (F) 010502 010502

L'une des priorités essentielles du Bureau au cours de l'année passée a été le recyclage des ex-combattants, leur réinsertion dans la vie civile et la création de possibilités d'emploi à leur intention. À cette fin, le Bureau, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, a élaboré plusieurs projets, qui ont été présentés à la communauté des donateurs à Tokyo en mai 2001. Le montant total des annonces de contributions s'est élevé à 6 millions de dollars des États-Unis, et les contributions effectives ont permis de couvrir 80 % du financement des projets du Bureau.

Considérant le rôle très positif que joue actuellement le Bureau des Nations Unies pour l'aide à la consolidation de la paix au Tadjikistan, et le fait que le pays continue d'avoir besoin d'appui dans ses efforts de consolidation de la paix, et avec l'accord du Gouvernement tadjik, j'entends maintenir le Bureau en activité pendant une nouvelle période d'un an, jusqu'au 1er juin 2003.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**